



Paris, le 19 décembre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PTZ NEUF PROLONGÉ :

### LE PARLEMENT VOTE EN FAVEUR DE LA JUSTICE SOCIALE ET TERRITORIALE UNE VICTOIRE POUR LES TERRITOIRES RURAUX ET LES MÉNAGES MODESTES

Ce matin, l'adoption définitive de la loi de finances pour 2020 a confirmé la prolongation du prêt à taux zéro (PTZ) neuf dans les zones B2 et C. Députés et sénateurs ont adhéré aux nombreux arguments développés tant par les associations d'élus locaux que par les acteurs de la construction, plaidant pour le maintien de ce dispositif indispensable pour l'accès à la propriété des jeunes et des ménages modestes.

Grégory Monod, Président de LCA-FFB, salue « *la représentation nationale qui a su défendre, contre vents et marées, ce dispositif essentiel pour le parcours résidentiel des ménages, la cohésion des territoires et l'emploi de la filière bâtiment. Son maintien étant désormais acquis, nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement pour bâtir une politique durable du logement adaptée aux attentes des Français, aux enjeux environnementaux et aux spécificités de chaque territoire. Il est temps en particulier d'évoluer vers un paramétrage plus fin des aides au logement, qui tienne davantage compte des besoins et des réalités territoriales, un véritable zonage de projets.* »

Jacques Chanut, Président de la FFB, souligne « *la large mobilisation du réseau FFB et des parlementaires, toutes couleurs politiques confondues. Elle a permis de redonner une véritable tonalité politique à la question de la primo-accession sur des territoires où elle constitue souvent la condition d'une première installation ferme. Cette avancée doit permettre d'aborder, sous ce même angle politique, d'autres sujets aussi lourds pour l'avenir, tels les voies et moyens de parvenir à une gestion raisonnée du foncier pour tendre vers le zéro artificialisation nette.* »

À propos de LCA-FFB : Les Constructeurs, Promoteurs et Aménageurs de la FFB (LCA-FFB) constituent la 1<sup>ère</sup> organisation représentative de la construction immobilière privée en France. Au sein de la FFB, LCA-FFB rassemble les trois grands métiers de la maîtrise d'ouvrage privée : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers et aménageurs fonciers. Porte-parole influent de l'immobilier neuf, LCA-FFB représente plus de 1 000 adhérents (70 % de constructeurs, 30 % de promoteurs et aménageurs), qui agrègent 1 500 opérateurs exerçant dans les différents marchés de l'habitat résidentiel.

A propos de la FFB : La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 140\* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 104 000\* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1<sup>ère</sup> organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (\*chiffres 2018). [www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr) ou [@FFBbatiment](https://twitter.com/FFBbatiment)

#### Contacts :

Anaïk CUCHEVAL - FFB - Tél. : 01 40 69 51 39 - [cuchevala@national.ffbatiment.fr](mailto:cuchevala@national.ffbatiment.fr) [@AnaikCucheval](https://twitter.com/AnaikCucheval)  
Matthieu MAURY, LCA-FFB - Tél. 07 88 36 00 61 - [maurym@lca.ffbatiment.fr](mailto:maurym@lca.ffbatiment.fr)